



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 4 avril 2022 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Denis Viel, Gaétan Gagné, Louis-Marie D'Anjou, Léo Lepage-St-Amand et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de madame la conseillère Odile Roy pro-maire, en l'absence du Maire Réjean Lagacé

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, et Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

**Considérant** l'état d'urgence sanitaire en lien avec la pandémie de la Covid-19;

**Considérant** que le conseil de la Ville de Causapscal a émis son intention de respecter les décrets gouvernementaux concernant la pandémie;

**Considérant** que le conseil de la Ville de Causapscal autorise que la présente séance soit tenue en présentiel en respectant le port du masque et la distanciation;

**En conséquence :**

Mme Odile Roy pro-maire déclare que le quorum est atteint et la séance en présentiel est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 7 mars 2022
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Honoraires de Derico Experts-Conseils relatif au dossier Rue St-Jean-Baptiste
- 9- Honoraire pour les services de FQM
- 10- Renouvellement pour L'APOM de la cotisation annuelle pour 2022.
- 11- Services professionnels - assurances collectives - dans le cadre du groupe de l'UMQ
- 12- Soumission pour les fenêtres du Collège Cosette
- 13- Facture de la Sureté du Québec 2022
- 14- Mandat à la MRC – Appel d'offre regroupé pour des travaux d'inspection de conduites
- 15- Acte Notarié de correction – Matamajaw
- 16- Demande d'accès à la propriété – Thania Paquet
- 17- Demande d'accès à la propriété – Gilles Chabot
- 18- Politique d'investissement demande du Gym Artfitness
- 19- Demande - CPTAQ – Somival Inc.
- 20- Demande de branchement aux service municipaux – Martin Martin Tapp
- 21- Demande de branchement aux service municipaux – Maxime Abud
- 22- Demande de reconnaissance de l'organisme Centre Écllosion Inc.
- 23- Travaux d'entretien – Route Verte Desjardins
- 24- Camp de jour 2022 – salaire – aide aux parents
- 25- Redevances Vents du Kempt 2022 - AJC
- 26- Projet livre en fête – bibliothèque
- 27- Entente plaisir d'apprendre...à ta biblio! - Causapscal
- 28- Confirmer le premier animateur au parc de la Pointe pour la saison 2022
- 29- Date de fermeture de l'aréna
- 30- Dons
- 31- Affaires nouvelles
  - 31.1 Autoriser le camping de débordement en 2022
  - 31.2 5 à 7 des bénévoles
  - 31.3 Tarif de location des salles de la Ville
- 32- Correspondances

- 33- Période de questions
- 34- Levée de la séance

2022-04-064

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 3- Première période de question(s)  
Pas de question

- 4- Adoption du procès-verbal du 7 mars 2022

2022-04-065

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter le procès-verbal du 7 mars 2022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 5- Adoption de la liste des comptes

2022-04-066

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter la liste des comptes au montant de 397 403.85 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 6- Rapports divers

- 6.1 Services municipaux

Messieurs Daniel Claveau et Guylain Raymond font le résumé de leurs rapports mensuels.

- 6.2 Dossiers des élus

- Gaëtan Gagné pour CDC : AGA en mai, la date est à confirmer; retour sur les panneaux de rue et les nouveaux arrivants;
- Réjean Gagné pour CCU : pas de réunion;
- Léo Lepage pour les loisirs : retour sur MADA, le retour de Michele Paquet va enclencher les discussions
- Louis-Marie D'Anjou : pour le comité environnement, retour attendu de Michèle Paquet et de Vanessa Lamarre.
- Odile Roy pour Faucus : Ouverture du musée du 13 juin au 4 septembre, obtention de subvention pour l'exposition – 347 796\$ du MCC et autre en attentes – démarrage du processus en mai; 150<sup>e</sup> anniversaire de Matamajaw en 2023; reddition de compte des travaux des bâtiments en cours; l'écriture du livre sur l'histoire de Matamajaw par Alexander Redford en cours.

- 6.3 Dossiers MRC

Aucun document déposé.

- 2022-04-067 7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel d'autoriser le paiement de la facture #60748681, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure inc., pour la somme de 4 260.74 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-04-068 8- Honoraires de DeRico Experts-Conseils relatif au dossier Rue Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement de la facture #2020-1258 des honoraires de la firme DeRico Expert-Conseil inc., pour la somme de 6363.87\$ taxes incluses, dans le cadre du projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-04-069 9- Honoraire pour les services de FQM  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement de la facture #03614 des honoraires de FQM, pour la somme de 15 273.45\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-04-070 10- Renouvellement pour L'APOM de la cotisation annuelle pour 2022  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'APOM, association des professionnels en outillages municipaux, pour la somme de 110.00\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-04-071 11- Services professionnels - assurances collectives - dans le cadre du groupe de l'UMQ  
**ATTENDU QUE** la Ville de Causapscal a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ ;  
**ATTENDU QUE** les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;  
**ATTENDU QUE** la Ville de Causapscal désire se joindre à ce regroupement ;  
**ATTENDU QUE** conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;  
**ATTENDU QUE** ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;  
**ATTENDU QUE** l'UMQ a lancé cet appel d'offres en mars 2022  
**En conséquence :**  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

**QUE** la Ville de Causapscal confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confié à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

**QUE** le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans ;

**QUE** la Ville de Causapscal s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres ;

**QUE** la Ville de Causapscal s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

**QUE** la Ville de Causapscal s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité ;

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12- Soumission pour les fenêtres du Collège Cossette

**Considérant** les résolutions 2021-09-247 et 2021-04-084 autorisant les travaux de réfection des fenêtres du collège Cossette ;

**Considérant** le programme du MAMH pour les municipalités de 5000 habitants, PRABAM, visant la réalisation de travaux d'amélioration de l'état physique de leurs infrastructures municipales et communautaires ;

**Considérant** le règlement #255-20 déterminant les modalités de la gestion contractuelle de la ville de Causapscal ;

**Considérant que** trois soumissions pour le projet ont été fournies par trois entrepreneurs;

2022-04-072

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adjuger les travaux de réfection des fenêtres du Collège Cossette à l'entreprise FeneTech, pour la somme de 106 164.50 \$ taxes incluses.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

13- Facture de la Sureté du Québec 2022

2022-04-073

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement de la facture #104570, pour les services de la Sureté du Québec, pour l'année 2022, pour la somme de 112 970 \$ taxes incluses.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14- Mandat à la MRC – Appel d'offres regroupé pour des travaux d'inspection de conduites

**Considérant que** la Ville de Causapscal doit effectuer l'inspection de 10% de ses conduites, obligatoire par année et ce, en lien avec le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées;

**Considérant que** la procédure d'appel d'offres regroupé permet d'obtenir de meilleurs prix et faciliter la coordination et la surveillance des travaux;

**Considérant que** la Ville de Causapscal désire être incluse dans l'appel d'offres regroupé des travaux de mise en place d'inspection de conduites PACP 2022;

**Considérant qu'**à la suite de l'ouverture des soumissions, la Ville de Causapscal ne pourra pas se retirer de l'appel d'offres sous prétexte que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire n'est pas avantageux pour elle;

**En conséquence :**

2022-04-074

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :

1. de mandater le Service de génie municipal afin qu'il prépare le devis d'appel d'offres regroupé concernant les travaux d'inspection de conduites PACP 2022;
2. d'autoriser le lancement de l'appel d'offres regroupé;
3. d'autoriser le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à effectuer la coordination et la surveillance des travaux d'inspection;
4. d'autoriser le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à effectuer la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées à la suite de la réception des résultats d'inspection.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Acte Notarié de correction – Matamajaw

**Considérant que** suite à une demande de permis à la régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ), le ministère n'a pas accepté le Bail emphytéotique suite à une adresse manquante, la maison du gardien qui est située au 53C, Saint-Jacques Nord n'est pas mentionnée comme immeuble sur le bail ;

2022-04-075

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :

**Que** le conseil accepte le nouveau document produit par Gestion Notarial Giroux, Paquet et Morin ;

**Qu'il** n'y aura pas d'autre changement au présent acte;

**ET** autorise le Maire et le directeur général de la Ville de Causapscal à signer tous documents donnant effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Demande d'accès à la propriété – Thania Paquet

2022-04-076

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de verser une aide financière de trois mille dollars (3000\$), dans le cadre de notre politique d'accès à la propriété, au propriétaire, Mme Thanya Paquet pour sa résidence du 93, rue Garon.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Demande d'accès à la propriété – Gilles Chabot

2022-04-077

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de verser une aide financière de trois mille dollars (3000\$), dans le cadre de notre politique d'accès à la propriété, au propriétaire, M. Gilles Chabot pour sa résidence du 91, rue Blanchard.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2022-04-078

18- Politique d'investissement demande du Gym Artfitness

Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'adopter la recommandation de la Commission de développement de Causapscal une aide financière au montant de 1 500\$ aux propriétaires de l'entreprise Gym Artfitness, pour l'ouverture de leur centre dans les locaux de l'aréna.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

19- Demande - CPTAQ – Somival Inc.

**Considérant** la demande d'aliénation et lotissement en faveur du demandeur, Somival Inc., d'une partie de lot #4809664, afin d'agrandir la pépinière Somival inc. à Lac-au-Saumon, pour y faire de la production de plants forestiers, l'entreprise possède les terrains de part et d'autre de la partiel convoité;

**Considérant que** les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes, sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants seraient positives et nécessaires pour le développement. Il n'y a pas d'autre endroit qui offre un tel potentiel pour Somival (proximité de la pépinière existante, de la maison des employés, et de la rivière pour alimenter la pépinière);

**Considérant** le potentiel agricole du lot et des lots, il est de 2-X, un potentiel acceptable avec désavantage mineur qui dans la culture projetée ne crée pas de problème sérieux pour motiver un déclassement;

**Considérant** le potentiel agricole des lots voisins nous sommes dans la même situation 2-X, un potentiel acceptable avec désavantage mineur qui dans la culture projetée ne crée pas de problème sérieux pour motiver un déclassement, malgré la présence 7-T, de relief qui cause des limitations;

**Considérant que** l'utilisation du lot sera à des fins d'agriculture;

**Considérant que** les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants. Les lots voisins sont déjà la propriété de Somival, ou il y a déjà de l'exploitation agricole et constitue le seul endroit disponible pour l'expansion de l'entreprise;

**Considérant que** les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale, n'offrent aucune contrainte pour les établissements de production animale.

**Considérant qu'il** n'y a pas de disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture. Les lots voisins sont déjà la propriété de Somival, ou il y a déjà de l'exploitation agricole et constitue le seul endroit disponible pour l'expansion de l'entreprise;

**Considérant que** l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles serait conservée, puisque les activités projetées sont des activités agricoles;

**Considérant que** la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture sont protégées, car la transaction vient grossir une propriété foncière et en conservant celle du vendeur à plus de 87 HA;

**Considérant** l'effet sur le développement économie de la MRC de la Matapédia, qui est basée en partie sur la forêt, l'agrandissement de la pépinière apportera de nouveaux emplois et un ajout au niveau économique ;

**Considérant que** les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité de la collectivité, Somival est un employeur qui participe à l'essor économique de la région et de ce fait, qu'il puisse s'agrandir, il pourra offrir davantage d'emplois;

**Considérant que** la zone agricole ne se voie d'aucune façon modifier;

2022-04-079

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter et de supporter la présente demande d'aliénation et d'autorise le directeur général à signer tous documents donnant effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

20- Demande de branchement aux services municipaux – Martin Martin Tapp

2022-04-080

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné d'accepter la demande de M. Martin Martin Tapp, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, cadastre #5444794, aux services de la Ville.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

21- Demande de branchement aux services municipaux – Maxime Abud

2022-04-081

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou d'accepter la demande de M. Maxime Abud, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, cadastre #6241702, aux services de la Ville.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

22- Demande de reconnaissance de l'organisme Centre Écllosion inc.

**Considérant** l'organisme Centre Écllosion a obtenu le 26 septembre 2012, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 63, Saint-Jacques Sud à Causapscal ;

**Considérant que** dans le cadre de la révision périodique de sa reconnaissance, l'organisme Centre Écllosion a rempli et a fait parvenir le formulaire de révision mis à sa disposition par la Commission municipale du Québec ;

2022-04-082

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand :

Que le conseil de la Ville de Causapscal accepte et appuis la demande de reconnaissance de l'organisme Centre Écllosion ;

Que dans l'éventualité de la tenue d'une audience, la municipalité ne souhaite pas être présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

23- Travaux d'entretien – Route Verte Desjardins

**CONSIDÉRANT QUE** les employés de la Véloroute Desjardins effectuent des travaux d'entretien du parcours sur le tronçon matapédien de la Route Verte pour l'été 2022 comme décrit dans leur envoies du 24 mars 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la route du Rg A, la Rue Morin, le parc de la Pointe, le site Matamajaw (halte routière), la Route Laforce et le Rg Ferdinand-Heppell Sud seront sur le parcourt des travaux ;

2022-04-083

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :

**D'AUTORISER** la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte et autres panneaux relatifs au cyclisme ;

**D'AUTORISER** le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords ;

**D'AUTORISER** la réparation d'accotements asphaltés (incluant le scellement de fissures) et la stabilisation de fossé ;

**D'AUTORISER** les employés de la Véloroute Desjardins à effectuer des travaux d'entretien au parc de la Pointe, comprenant notamment le nettoyage régulier de la piste cyclable asphaltée à l'intérieur du parc en question ainsi que le scellement de fissures sur l'asphalte;

**D'AUTORISER** à réaliser le traçage de symboles de vélo à l'aide de peinture blanche

**D'AUTORISER** de retracer les lignes blanches en bordure des accotements asphaltés

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

24- Camp de jour 2022 – salaire – aide aux parents

**Considérant** l'importance pour la Ville de Causapscal d'offrir des services de qualité à leurs citoyens;

**Considérant** l'importance pour le conseil de la Ville de Causapscal de s'assurer de la présence du camp de jour pour les jeunes de la municipalité;

**Considérant** les bénéfices du camp de jour pour la municipalité :

- Maintenir une qualité de vie
- Renforcer leur attractivité de nouvelles familles
- Un service de garde accessible, de qualité et sécuritaire
- Tisser des liens essentiels avec les autres enfants du quartier
- Développer un sentiment d'appartenance à leur municipalité
- Vivre une expérience riche

2022-04-084

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

De répondre à la demande du centre Éclosion en assumant le salaire de la responsable du camp des jeunes pour la somme de 5 640\$, comme demandé dans le document de planification pour le camp de jour, présenté par Mme Céline Raymond du Centre Éclosion;

D'octroyer une subvention de 200\$ par famille, jusqu'à concurrence de 1 000\$ pour aider 5 familles à l'inscription d'enfants au camp des jeunes 2022 de la Ville de Causapscal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

25- Redevances Vents du Kempt 2022 – AJC



2022-04-085

**Attendu qu'**Énergie éolienne Vents du Kempt informe la ville de Causapscal que le Fonds de visibilité pour l'année d'exploitation 2022 sera disponible qu'en fin d'année;

**Attendu que** ce montant est dû en vertu de l'entente de contributions volontaires, et plus spécifiquement en vertu de l'article 1.4 concernant le Fonds de visibilité;

**Attendu que** la Ville de Causapscal reçoit la demande du centre Éclosion pour un projet de connexion WEB pour l'édifice du Collège Cossette ou à lieu leur FORET MAGIQUE, qui demande une somme de 4 000\$;

**Attendu que** la Ville de Causapscal reçoit la demande de L'AJC pour de l'Aide à leurs activités 2022, qui demande une somme de 5 000\$;

**Attendu que** la Ville de Causapscal reçoit la demande du Club de motoneige qui sollicite le conseil pour une aide à la réalisation de l'achat d'une nouvelle surfaceuse; Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel:

**Que** le conseil s'engage à réserver un montant de 4000\$ pour le Centre Éclosion dans le cadre de la connexion au Web du Collège Cossette, montant provenant de l'entente de contributions volontaires du Fonds de visibilité de Vent du Kempt ;

**Que** le conseil s'engage à réserver un montant de 5000\$ pour l'AJC pour répondre à leurs besoins pour leur activité 2022, montant provenant de l'entente de contributions volontaires du Fonds de visibilité de Vent du Kempt ;

**Que** le conseil s'engage à réserver le montant qui restera du montant provenant de l'entente de contributions volontaires du Fonds de visibilité de Vent du Kempt 2022, pour le Club de motoneige pour l'achat d'une nouvelle surfaceuse.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 26- Projet livre en fête – bibliothèque

**Considérant** les bienfaits de la lecture : stimulation du cerveau, diminution du stress, augmentation des connaissances, amélioration de la mémoire, hausse de la concentration et de la capacité d'analyse, développement de l'imaginaire et bien d'autres !

**Considérant que** la pandémie a affecté grandement le côté psychologique de la population. Le temps est venu d'offrir des activités qui auront comme impact de replacer sur une voie plus positive l'état d'esprit de la population.

**Considérant** le projet livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent qui vise d'offrir à la population qu'il dessert l'accès aux livres par de l'animation, dans une atmosphère amusante et même festive par un service de bibliothèque hors les murs qui se promènerait à la grandeur du territoire selon un itinéraire choisi qui pourrait même être en accompagnement à d'autres activités municipales, événements publics ou autres.

**Considérant qu'**une visite type à une municipalité serait annoncée à l'avance. L'arrivée d'un véhicule joliment décoré serait accompagnée d'une musique d'ambiance en faisant le tour de la municipalité pour annoncer l'arrivée. Une fois installé, on ouvre les portes en déployant de grands présentoirs remplis de livres, on étale de nombreux jeux géants sur le site. On y déploie une tente à lire, des hamacs de lecture, sièges pour jeunes et adultes, fanions, musique d'ambiance, téléviseur géant pour de l'animation en ligne. Une personne est sur place pour animer la lecture

**Considérant que** la population de notre municipalité pourra bénéficier gratuitement de cette activité à partir d'un calendrier planifié par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

2022-04-086

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'appuyer le projet Livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

27- Entente plaisir d'apprendre...à ta biblio! – Causapscal

**Considérant** le projet « Plaisir d'apprendre... À ta bibliothèque! » réalisée par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Déposer par COSMOSS Matapédia ainsi que le Réseau BIBLIO BSL, l'objectif est de développer le plaisir d'apprendre chez les jeunes, par la lecture, l'écriture et les mathématiques à de l'amusement et non seulement à une activité scolaire ;

2022-04-087

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

**D'**approuver pour 2022, entre le 1er mars et le 12 juin, que des ateliers puissent se dérouler dans la bibliothèque et permettre aux jeunes qui participent de faire des emprunts de livres pendant les ateliers et encourager la poursuite de ces ateliers ;

**De** consentir à recevoir 1500\$ et fournir une reddition de compte simple (Ex. date et heure des ateliers, combien de jeunes, durée des ateliers, etc.), pour qu'un minimum de 10 ateliers d'animations, d'une durée d'environ 1h30 ait lieu ;

**D'**autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente qui donne effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

28- Confirmer le premier animateur au parc de la Pointe pour la saison 2022

2022-04-088

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'autoriser l'embauche de M. Marc Antoine Thériault, comme préposé au Parc de la Pointe pour l'été 2022.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

29- Date de fermeture de l'aréna

2022-04-089

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand d'autoriser la fermeture de l'aréna le dimanche 17 avril, considérant que les activités et tournois de hockey seront terminés.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

30- Dons

Pas de don

31- Affaires nouvelles

31.1 Autoriser le camping de débordement en 2022

**Considérant que** la saison estivale 2022 sera marquée par plusieurs activités entourant FortCausap, qui est de retour après deux ans de pandémie, et les festivités du 125e anniversaire de la municipalité ;

**Considérant que** déjà, au mois de mars, toutes les places de nuitée dans la municipalité affichent complet pour la période de juin à aout ;

2022-04-090

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser un camping de débordement pour permettre à plus de gens de séjourner dans la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

31.2 5 à 7 des bénévoles

2022-04-091

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'assumer les coûts reliés à un goûter, vin d'honneur et boisson, servi lors de cet événement du 28 avril 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

31.3 Tarif de location des salles de la Ville

2022-04-092

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de revoir la tarification de location des salles et divers services de la municipalité comme suit :

Suggestion de prix saison 2022-23

| <u>Salles/espaces</u>         | <u>Actuel</u>     | <u>Suggéré</u>                             |
|-------------------------------|-------------------|--|
| <u>Salle haut de l'aréna</u>  | <u>750\$/mois</u> | <u>750\$/mois</u>                          |
| <u>Espace Glace</u>           |                   |  |
| <u>1 heure</u>                | <u>105\$</u>      | <u>115\$</u>                               |
| <u>1 1/2 heures</u>           | <u>140\$</u>      | <u>160\$</u>                               |
| <u>2 heures</u>               | <u>200\$</u>      | <u>225\$</u>                               |
| <u>Journée</u>                | <u>N/A</u>        | <u>450\$</u>                               |
| <u>Organisme mineur</u>       | <u>N/A</u>        | <u>35\$ (ex. tournoi, par match)</u>       |
| <u>Événements adultes</u>     |                   | <u>300\$/jour</u>                          |
| <u>Fin de semaine (v-s-d)</u> |                   |  |
| <u>Été aréna</u>              | <u>rien</u>       | <u>400\$/jour.</u><br><u>700\$/semaine</u> |
| <u>Hôtel de ville</u>         |                   |  |
| <u>Grande salle</u>           | <u>75\$</u>       | <u>100\$</u>                               |
| <u>Petite salle</u>           | <u>50\$</u>       | <u>75\$</u>                                |
| <u>Bibliothèque</u>           | <u>75\$</u>       | <u>100\$</u>                               |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

31 Correspondance

La correspondance est lue.

32 Période de questions

Le citoyen, M. Mario Coté demande les informations sur les travaux de voirie en 2022

33 Levée de la séance

2022-04-093

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

---

Réjean (Félix) Lagacé, Maire

---

Laval Robichaud, Directeur général et  
Secrétaire-trésorier